

## Délibération du Conseil de Communauté

### Extrait du registre des délibérations du Conseil de Communauté

Membres élus : 78  
Membres en fonction : 78  
Membres présents : 58  
Membres absents : 20  
Procurations : 13

#### Séance du 12 avril 2023

L'an deux-mille-vingt-trois, le mercredi 12 du mois d'avril, à 18 h, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni au Centre de Secours Principal des Trois Frontières, sous la Présidence de M. Jean-Marc Deichtmann, Président de Saint-Louis Agglomération

Date de convocation : 06/04/2023  
Date de transmission : 14/04/2023  
Date de mise en ligne : 19/04/2023

#### Présents :

M. ADRIAN Daniel, Mme BACH Céline, M. BERNASCONE Gilbert, M. BOHLY Dominique, M. CAPON Patrick, Mme CHOQUET Sylvie, M. DEICHTMANN Jean-Marc, M. DELMOND Max, Mme DINTEN Françoise, M. FERON Jules, Mme FERRANDEZ Françoise, Mme FIMBEL Katia, Mme FRANCOIS Christine, M. FUCHS Gilbert, M. FUCHS Serge, M. GASSER Lucien, M. GINDER Philippe, Mme HELGEN Sandrine, M. JUCHS Bernard, M. KANNENGIESER Bernard, M. KASTLER André, Mme KIBLER-KRAUSS Sabine, M. KNIBIELY Philippe, M. LATSCHA Gaston, Mme LEFEBVRE Martine, M. LITZLER Thierry, M. MARTIN Anthony, M. MEYER Jean-Paul, M. MULLER Jean-Luc, M. MUNCH Paul-Bernard, M. PFENDLER Pierre, M. PILLERI Angelo, M. PISARONI Gabriel, Mme RAMASSAMY-BELLAMY Thurianna, Mme RINQUEBACH Ariane, M. RODDE Stéphane, M. ROUDAIRE Joël, M. SCHACHER Francis, M. SCHICCA Daniel, M. SCHICKLIN Julien, Mme SCHMIDIGER Pascale, M. SCHMITTER Bernard, Mme SCHMITT-MEYER Sandrine, M. STRICH Vincent, Mme SFEIR Lola, M. SIBOLD Clément, Mme SORET VACHET-VALAZ Rachel, Mme STRAUMANN-HUMMEL Jocelyne, M. STRIBY Patrick, Mme TRENDEL Isabelle, M. TSCHAMBER Yves, M. TURRI Pascal, Mme WILLER Christèle, Mme WOGENSTAHL Nadine, M. WOLGENSINGER André, Mme ZAKRZEWSKI Valérie, M. ZELLER Thomas, M. ZINNIGER Roger

#### Absents excusés :

M. BACHMANN Florian (pouvoir à M. SCHMITTER Bernard), M. BAUMLIN Christian, Mme CAILLEAUX Hélène, Mme CHAPPEL Josiane (pouvoir à M. LATSCHA Gaston), M. ECKES Raymond (pouvoir à Mme SCHMIDIGER Pascale), M. GABRIEL Guillaume, Mme GANGLOFF Karin (pouvoir à M. KNIBIELY Philippe), Mme GERTEIS Stéphanie, M. GIEGELMANN Hubert (pouvoir à M. SCHICCA Daniel), M. GISSY Bertrand (pouvoir à M. PISARONI Gabriel), M. KAHRIC Franck, M. KERN Gérard, M. MILINTENDA Carmelo (pouvoir à M. KANNENGIESER Bernard), M. MULLER Hubert (pouvoir à M. DEICHTMANN Jean-Marc), Mme MUTH Sandra (procuration à Mme SCHMITT-MEYER Sandrine), M. OTMANE Rémy (pouvoir à M. PFENDLER Pierre), M. RIBSTEIN André (pouvoir à M. ADRIAN Daniel), Mme ROSSE Christiane (pouvoir à M. SCHACHER Francis), M. SCHOTT Jean-Louis, Mme TCHEKOUTIO-TAISNE Aline, M. UEBERSCHLAG André (pouvoir à M. ZELLER Thomas), M. WIEDERKEHR Denis,

#### Secrétaire de séance :

Mme SCHMIDIGER Pascale

## 2<sup>ème</sup> QUESTION

### BUDGETS PRIMITIFS 2023 (DELIBERATION n°2023-039)

#### 2.1 Budget principal

##### 2.1.1 Reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022

Les instructions comptables prévoient que les résultats d'un exercice sont affectés après leur constatation, qui a lieu lors du vote du compte administratif.

L'article L.2311-5 du CGCT permet de reporter au budget de manière anticipée (sans attendre le vote du compte administratif et dans leur intégralité) les résultats de l'exercice antérieur.

Ces résultats doivent être justifiés par :

- une fiche de calcul prévisionnel (établie par l'ordonnateur et attestée par le comptable public),
- les états des restes à réaliser au 31 décembre 2022 (établis par l'ordonnateur),
- et soit le compte de gestion, s'il a pu être établi, soit une balance et un tableau des résultats de l'exécution du budget (produits et visés par le comptable).

Il est proposé au Conseil de Communauté :

- de constater et approuver les résultats de l'exercice 2022 comme suit :

	<b>Section de fonctionnement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Soldes (+ ou -)</b>
<b>A</b>	Réalisés propres à l'exercice 2022	71 757 257,10 €	70 382 553,64 €	-1 374 703,46 €
<b>B</b>	Résultats antérieurs reportés (ligne 002 du BP ou du BS 2022)	0,00 €	3 069 144,71 €	3 069 144,71 €
<b>C=A+B</b>	Solde de la section de fonctionnement 2022	71 757 257,10 €	73 451 698,35 €	1 694 441,25 €
	<b>Section d'investissement</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Soldes (+ ou -)</b>
<b>D</b>	Réalisés propres à l'exercice 2022	11 665 028,09 €	13 527 064,33 €	1 862 036,24 €
<b>E</b>	Résultats antérieurs reportés (ligne 001 du BP ou du BS 2022)	2 171 324,03 €	35 159,74 €	-2 136 164,29 €
<b>F=D+E</b>	Solde global d'exécution	13 836 352,12 €	13 562 224,07 €	-274 128,05 €
<b>G</b>	Restes à réaliser au 31 décembre 2022	2 753 519,97 €	1 566 389,61 €	-1 187 130,36 €
<b>H=F+G</b>	Solde de la section d'investissement 2022	16 589 872,09 €	15 128 613,68 €	-1 461 258,41 €
<b>I=C+H</b>		88 347 129,19 €	88 580 312,03 €	233 182,84 €

Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants adoptés par anticipation, l'assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivant le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2023.

<b>Affectation du résultat 2022</b>	
Résultat global de la section de fonctionnement 2022	1 694 441,25 €
Solde d'exécution de la section d'investissement 2022 (compte 001)	-274 128,05 €
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2022	-1 187 130,36 €
Besoin de financement de la section d'investissement	-1 461 258,41 €
Couverture du besoin de financement 2022 (compte 1068)	1 461 258,41 €
Solde du résultat de fonctionnement (compte 002)	233 182,84 €

L'ensemble de ces montants est inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser. La délibération d'affectation définitive du résultat devra intervenir après le vote du compte administratif.

Après avoir entendu les explications de Monsieur DEICHTMANN et après délibération, le Conseil de Communauté,

↳ approuve, avec 68 voix pour et 3 abstentions, la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2022 du Budget Principal.

Pour extrait conforme,  
Saint-Louis, le 13 avril 2023

La Secrétaire de séance,

Pascale SCHMIDIGER

Le Président

Jean-Marc DEICHTMANN

